

FCP AFEK CEA**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DES ACTIFS ET LES ETATS FINANCIERS****ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP AFEK CEA » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2011, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP AFEK CEA » dans les placements constitués par les actions ATTIJARI BANK, UIB et WIFAK LEASING ont atteint respectivement, au 31 décembre 2011, 12.646%, 11.196% et 13.602% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors des observations citées au niveau des paragraphes précédents, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AFEK CEA », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN FCP AFEK CEA
Arrêté au 31-12-2011
1er exercice d'activité
(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2011</u>
Portefeuille titres	3.1	438 709,115
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		411 530,400
Obligations et valeurs assimilées		0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		27 178,715
Autres valeurs (OPC)		0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	154 747,607
Placements monétaires		0,000
Disponibilités		154 747,607
Créances d'exploitation	3.5	209,469
Autres actifs		0,000
TOTAL ACTIF		593 666,191
<u>PASSIF</u>		
Opérateurs créditeurs	3.6	2 078,050
Autres créditeurs divers	3.7	44,295
TOTAL PASSIF		2 122,345
<u>ACTIF NET</u>		591 543,846
Capital	3.8	595 870,495
Sommes distribuables	3.12	-4 326,649
Résultat d'exploitation de la période		-2 490,084
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-1 836,565
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000
<u>ACTIF NET</u>		591 543,846
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		593 666,191

ETAT DE RESULTAT DE FCP AFEK CEA

Exercice clos le 31 décembre 2011

1er exercice d'activité

(Unité : en DT)

	Note	31/12/2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	538,913
Dividendes Actions cotées		385,750
Dividendes OPCVM		0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		153,163
Revenus des autres valeurs		0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	54,622
Revenus des Bons de Trésor		0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		0,000
Revenus des Certificat de dépôt		0,000
Revenus des Dépôts à Terme		13,150
Revenus des comptes à vue		41,472
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		593,535
Charges de gestion des placements	3.9	2 943,447
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-2 349,912
Autres produits		0,000
Autres charges	3.10	140,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-2 490,084
Régularisation du résultat d'exploitation	3.12	-1 836,565
Report à nouveau		0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-4 326,649
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 836,565
Report à nouveau (annulation)		0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-3 013,512
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		5 185,972
Frais de négociation		-646,055
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-963,679

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP AFEK CEA

Exercice clos le 31 décembre 2011

1er exercice d'activité

(Unité : en DT)

	31/12/2011
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	-963,679
a - Résultat d'exploitation	-2 490,084
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-3 013,512
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5 185,972
d - Frais de négociation de titres	-646,055
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	592 507,525
a- Souscriptions	629 903,042
- Capital	615 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	16 434,654
- Régularisation des sommes distribuables	-1 931,612
- Droits d'entrée	0,000
b - Rachats	37 395,517
- Capital	36 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	1 157,612
- Régularisation des sommes distribuables	-95,047
- Droits de sortie	-167,048
VARIATION DE L'ACTIF NET	591 543,846
<u>ACTIF NET</u>	
a- en début de période	0,000
b - en fin de période	591 543,846
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	
a - en début de période	0
b - en fin de période	5 789
VALEUR LIQUIDATIVE	102,184
RENDEMENT DE LA PERIODE	4,37%

FCP AFEK CEA**Notes aux états financiers**
Exercice clos le 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de FCP AFEK CEA arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AFEK CEA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1 Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 438 709,115 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2011	% actif net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote	33 850	414 525,700	411 530,400	69,569%
ARTES	3 000	30 247,840	28 806,000	4,870%
ATTIJ BANK	4 000	74 299,880	74 808,000	12,646%
BIAT	550	41 232,990	40 944,200	6,922%
CIL	1 800	32 265,750	32 524,200	5,498%
PGH	500	4 080,000	4 086,500	0,691%
SIAME	10 000	45 375,000	44 750,000	7,565%
SOTETEL	4 500	29 144,990	27 022,500	4,568%
TPR	2 000	12 000,000	11 902,000	2,012%
UIB	3 500	64 105,950	66 227,000	11,196%
WIFAK LEAS	4 000	81 773,300	80 460,000	13,602%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées	25	26 230,000	27 178,715	4,595%
Emprunt de l'Etat	25	26 230,000	27 178,715	4,595%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	10	10 540,000	10 891,931	1,841%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	10	10 540,000	10 891,931	1,841%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	5	5 150,000	5 394,853	0,912%
TOTAL	33 875	440 755,700	438 709,115	74,16%

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 538,910DT Dinars au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Dividendes	385,750
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	385,750
Revenus des obligations et valeurs assimilées	153,163
Revenus des Emprunts d'Etat	153,163
- intérêts	153,163
- primes de remboursement	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000
- intérêts	0,000
TOTAL	538,913

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 154 747,607 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2011	% actif net
Disponibilité	154 747,607	154 747,607	26,160%
Dépôt à vue	209 417,022	209 417,022	35,402%
Sommes à l'encaissement	-	-	0,000%
Sommes à régler	- 54 669,415	- 54 669,415	-9,242%
Total Général	154 747,607	154 747,607	26,160%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2011 à 54,622 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2011 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie, certificats de dépôt et comptes courants.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Intérêts des autres placements	13,150
Intérêts des comptes courants	41,472
TOTAL	54,622

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 209,469 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	203,441
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000
Agios créditeurs à recevoir	6,028
TOTAL	209,469

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 2 078,050 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	395,823
Commission gestionnaire	1 484,313
Commission dépositaire	197,914
TOTAL	2 078,050

3.7 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 44,295 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	44,295
Honoraires commissaire aux comptes	0,000
TOTAL	44,295

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/07/2011</u>	
Montant	100 000,000
Nombre de titres	1 000
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	515 400,000
Nombre de parts émis	5 154
Nombre de porteurs nouveaux	
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	36 500,000
Nombre de parts rachetés	365
<u>Capital au 31-12-2011</u>	
Montant (en nominal)	578 900,000
Sommes non distribuables	16 970,495
Montant du capital au 31/12/2011	595 870,495
Nombre de parts	5 789

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 2 943,447 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	560,666
Commission gestionnaire	2 102,447
Commission dépositaire	280,334
TOTAL	2 943,447

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 140,172 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	140,172
Honoraires commissaire aux comptes	0,000
Autres impôts et frais	0,000
TOTAL	140,172

3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2011:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	2011
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	0,000
Plus ou moins values potentielles sur actions	-2 995,300
Plus ou moins values potentielles sur obligations	-18,212
Plus ou moins values réalisées sur actions	4 448,550
Plus ou moins values réalisées sur obligations	0,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	737,422
Frais négociation	-646,055
Droits de sortie	167,048
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	1 693,453
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	16 434,654
Régularisations sommes non distribuables rachats	-1 157,612
SOMMES NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	16 970,495
Résultat non distribuable exercices antérieurs	0,000
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	16 970,495

3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2011.

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice 2011	-2 490,084	-1 931,612	95,047	-4 326,649

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AFEK CEA au 31/12/2011 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	31/12/2011
- Titres à livrer	-
- Titres à recevoir	54 669,415
- Participation à libérer	-
TOTAL	54 669,415

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2011
Revenus des placements	0,103
Charges de gestion des placements	0,508
REVENUS NET DES PLACEMENTS	-0,406
Autres produits	0,000
Autres charges	0,024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0,430
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,317
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,747
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-0,521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,896
Frais de négociation	-0,112
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	0,264
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-0,166
Droits d'Entrée et de sortie	0,029
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,293
Régularisation du résultat non distribuable	2,639
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,932
Distribution de dividendes	0,000
Valeur Liquidative	102,184

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2011
Charges de gestion des placements/ Actif Net	0,50%
Autres charges / Actif Net	0,02%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net	-0,42%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion du FCP AFEK CEA est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AFEK CEA, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions du FCP AFEK CEA. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.